

**COMMUNE D'AUNAY SOUS CRECY**  
**DELIBERATIONS ET PROCES VERBAL**  
**SEANCE DU 10 MARS 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le dix mars, à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le six mars deux mil vingt-trois, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur. Jacques RIVIERE, Maire.

**Etaient présents** : Jacques RIVIERE, Jean-Marie ORTET, Fan LAVOISÉ, Anthony TORNIL, Béatrice MARAND, Corinne COURCIER, Mélodie LEGALLOIS, Yvon PERROT, Carole MACHARES, Christophe REFFIENNA, Stéphane BRÛLARD.

**Absents excusés** : Ronan LE GALL DU TERTRE, Aurélie EL BOUJEMAOU,

**Absents non excusés** :

**Secrétaire de séance** : Fan LAVOISÉ

La séance a été ouverte à 20h00 sous la présidence de M. RIVIERE Jacques, maire, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.  
Madame Fan LAVOISÉ a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 06 Janvier 2023.

**OBJET** : Délibération pour la location de la salle des fêtes à EMJ Burger

Monsieur Le Maire propose un tarif de 500 € pour la location de la salle des fêtes à monsieur Lancien Jonathan (EMJ Burger) le 13 Janvier 2024.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, a voté à l'unanimité :**



Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,  
Jacques RIVIERE



Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous/Préfecture le : 21/03/2023

Et publication ou notification du : 21/03/2023

AUNAY SOUS CRECY, le 21/03/2023